



www.cpvmmh.com
cpvmmh@gmail.com

ÉCOLE DE PATINAGE DE VITESSE - TARIFICATION SAISON 2026-27

Groupe	Gr. 1	Gr. 2	Gr. 3	Gr. 4
Nombre de pratiques par semaine	1	2	3	4 ou 5
Coût de l'inscription (septembre - mars)*	251 \$	332 \$	407 \$	519 \$
Coût de l'inscription (demi-saison)*	172 \$	n.d.	n.d.	n.d.

Saison complète : paiement en deux versements égaux, le premier à l'inscription et le deuxième le 1er novembre.

Demi-saison : paiement complet lors de l'inscription.

* Frais de plateforme de 2% (plus taxes) à ajouter lors de la transaction.

Frais d'affiliation : Lors de l'inscription, doivent être acquittés les frais d'affiliation à Patinage de Vitesse Canada et Patinage de Vitesse Québec. Il y a 3 types de frais possibles soit :

- 35 \$ (Les Pingouins) si votre enfant ne fera pas de compétition pendant la saison ou
- 56 \$ (Niveau compétitions régionales CP/LP) s'il fera des compétitions pendant la saison
- 147 \$ (Inter-régional ou provincial ou élite ou collégial-universitaire)

En cas de doute, il faut choisir l'affiliation Les Pingouins. Il est possible de rehausser l'affiliation en cours d'année.

Rabais famille : 30 \$ par enfant à compter du 2^e enfant. Utilisez les codes promos suivants :

- Si vous avez 2 enfants inscrits, code promo : 2enfants
- Si vous avez 3 enfants inscrits, code promo : 3enfants



www.cpvmmh.com
cpvmmh@gmail.com

ÉCOLE DE PATINAGE DE VITESSE - COÛT DE LOCATION - SAISON 2026-27

Groupe	Gr. 1 – demi- saison	Gr. 1	Gr. 2	Gr. 3	Gr. 4
Location des patins (inclus ajustement des lames berceau/banane)	30 \$	60 \$	65 \$	70 \$	75 \$
Coût d'aiguisage des patins par un bénévole	18 \$	36 \$	72 \$	108 \$	144 \$
Coût d'aiguisage des patins par vous-même avec l'équipement du club	6 \$	12 \$	24 \$	36 \$	48 \$
Paielement	Complet lors de l'inscription en ligne				

Le club offrira des formations concernant l'aiguisage des patins.

Prêt du skin lors des compétitions	Inclus
Achat de skin	215 \$

IMPORTANT : L'équipement loué ou prêté doit être utilisé et entretenu de façon adéquate (référez-vous au guide du patineur) sinon des frais pourraient être chargés.



www.cpvmmhm.com
cpvmmhm@gmail.com

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT - SAISON 2026-27

Frais remboursables :

- Inscription au club
- Frais d'aiguillage des patins
- Frais de location des patins

Montant non-remboursable :

- Frais d'affiliation à Patinage de Vitesse Québec et Patinage de Vitesse Canada
- Frais d'utilisation de la plateforme

Montant remboursable : total des frais remboursables moins 50 \$ de frais administratif. Si le. la patineur.euse a commencé la saison, le remboursement sera calculé au pro-rata des semaines restantes.

Date limite de demande de remboursement :

- Saison complète : 1^{er} octobre 2026
- Demi-saison (septembre à décembre) : 1^{er} octobre 2026
- Demi-saison (janvier à mars) : 1^{er} février 2027